



DÉBRAYAGE AU MONTAGE

**Le ras-le-bol commence
à s'exprimer collectivement !**

CONDITIONS DE TRAVAIL, EFFECTIF, H+, SALAIRES... RIEN NE VA

Vendredi 10 juin, une trentaine de salariés de CPL et du Montage ont débrayé avec la CGT en éq. A. Cette première réaction collective s'est vue et entendue dans tout l'atelier.

Même si beaucoup de collègues n'ont pas osé rejoindre le mouvement, les gestes de solidarité étaient nombreux et chaleureux.

Pour arrêter la machine infernale de la direction, les salariés n'auront pas d'autre choix que de se battre avec leurs seules armes : les débrayages et la grève.

SANS NOUS, PAS DE BAGNOLE...

... et sans bagnole, pas de profit. Voilà ce qui peut faire reculer la direction.

D'autres débrayages sont inévitables car la direction exigera qu'on en fasse encore plus avec moins.

Il faut se préparer à nous défendre TOUS ENSEMBLE.

Certains ne font que du blablabla...

**À LA CGT, NOUS SOMMES TOUJOURS PRÊTS
À AGIR AVEC LES SALARIÉS**

PAIE DES INTÉRIMAIRES : ERREURS ET ENFUMAGE !

Les bulletins de salaire sont devenus de vraies usines à gaz depuis de très nombreuses années. Le développement de la flexibilité, qui pourrit la vie des salariés au quotidien, a eu aussi pour effet de compliquer les bulletins de salaire au point d'être incompréhensibles. Il faut être très entraîné pour les déchiffrer. Même problème pour les collègues intérimaires. Aucune fiche de paie n'est pareil...

Pour les patrons, c'est tout bénéf : plus c'est compliqué, moins les erreurs sont repérables !

La CGT a vérifié plusieurs bulletins de salaire d'intérimaires.

Nous y avons repéré parfois des « oublis », comme des heures supplémentaires non payées. Il y a aussi des erreurs sur le calcul des heures et la période de paie annoncée, particulièrement chez ADECCO : ex : période de paie annoncée du 1er au 31 mai mais heures payées seulement jusqu'au 29 mai. Il manque deux jours. **C'est du vol !**

La CGT appelle tous les intérimaires à bien vérifier leurs bulletins de salaire et à réclamer leur dû. N'hésitez pas à solliciter les militants CGT.

La direction de PSA, en tant que donneur d'ordre, a la responsabilité du paiement intégral des collègues intérimaires !

**La CGT exige que la direction intervienne auprès des Entreprise de Travail
Temporaire pour faire rectifier les erreurs au plus vite !**

1^{ère} réunion accord intéressement

La direction cherche toujours à donner moins

Une seule solution : augmenter les salaires !

Après la honte du versement de la prime d'intéressement d'avril dernier, la direction essaye de vendre aux syndicats un nouvel accord qui limitera au maximum le montant de la prime 2022.

Autant le dire tout de suite : la CGT ne trempera pas dans la combine !

À l'ouverture de la réunion, la CGT a revendiqué la convocation immédiate d'une réunion salaire en revendiquant 400 € pour tous et pas un seul salaire inférieur à 2 000 € !

Rappel :

Avec 13,4 milliards € de bénéfices en 2021, la prime a été que de 3 600 € pour 100 % de présence. Autant dire que l'écrasante majorité des salariés ont été très loin de ce montant.

Mais la plus grosse arnaque c'était que le montant annoncé était le même qu'en 2019 où le groupe avait fait « seulement » 3,2 milliards € de bénéfices.

Tout le monde se souvient que nos camarades américains de Chrysler ont touché 14 700 \$ l'équivalent de 13 000 €.

Pourquoi une telle différence entre les années et entre pays ?

Tout simplement parce que c'est la direction qui fixe ses propres règles de calcul.

Les règles de calcul, le périmètre, le critère de déclenchement, les indicateurs pour baisser le montant, les paliers de %, le plafonnement de la prime, c'est la direction qui contrôle tout.

Elle essaie de faire croire que les syndicats peuvent améliorer quelque chose. La réalité c'est que la direction a déjà fait ses calculs et qu'elle a décidé les différents montants qu'elle verserait en fonction des résultats.

Son objectif est de tenter de faire oublier les ridicules augmentations générales de salaires tout en donnant une prime la plus faible possible !

Dans le projet d'accord, la direction rechange de périmètre. Après avoir expliqué l'année dernière qu'il fallait prendre le périmètre mondial, maintenant elle veut prendre le périmètre européen.

D'autre part, elle voudrait imposer deux indicateurs : la production et la qualité qui pourraient faire baisser la prime

D'autre part, le critère de présentéisme est maintenu et les intérimaires sont toujours exclus !

Pas besoin de sortir des grandes écoles pour comprendre que si la direction veut imposer ses conditions, c'est qu'elle en a tout intérêt et qu'on sera perdant.

- **Face à l'augmentation des prix, ne comptons pas sur une prime d'intéressement avec laquelle on se fera toujours voler.**
- **Protéger notre pouvoir d'achat, c'est augmenter nos salaires !**
- **On ne peut pas attendre février 2023 pour obtenir une augmentation. Il faut d'urgence imposer à la direction une réunion salaire !**
- **Avec 13,4 milliards € de bénéfices, il y largement de quoi augmenter les salaires de tous les CDI, intérimaires et sous-traitants du groupe !**

C'est en se mobilisant que l'on pourra défendre nos intérêts, discutons-en !